

montés par des cavaliers vivants, qui ressemblaient au Poucet de la légende.

Quand notre berger savait que l'un ou l'autre « ménage » avait reçu une tonne de bière, il faisait une fente dans le manche de sa houlette et l'approchait des lèvres de ses petits amis qui s'en régalaient à gogo — pendant que, chez les bonnes gens, le niveau de la bière s'abaissait dans la tonne.

D'autres fois, quand il voulait régaler ses amis et leur faire goûter un bon repas, il se levait et, après leur avoir recommandé le silence et l'immobilité, il reniflait dans toutes les directions. Puis, s'arrêtant soudain, il disait : « Aujourd'hui, nous mangerons de telle ou telle bonne chose ». Il étendait alors sa blouse sur le sol et commandait ainsi : *Qui çou qu' d'j'ainme bin vinsse so m' sâro!* Aussitôt, les boudins ou les tartes que l'une ou l'autre ménagère préparait à la maison, disparaissaient, traversaient l'air et venaient tomber sur le sarrau du vieux berger. Bèlem jetait la première portion derrière lui, défendant qu'on se retournât pour voir où elle allait, et il partageait le reste avec les petits enfants.

Tels sont les principaux faits que la légende attribue à Bèlem.

Si l'on en croit les paysans de Hermée, il mourut de vieillesse, et sa fin fut l'occasion de plusieurs merveilles. Les voisins qui veillaient dans la maison mortuaire aperçurent, à minuit précis, un rat se promenant de long en large sur le cadavre. Ce rat avait *on rodje grognon* « un museau rouge » ! De plus, les porteurs trouvèrent que le cercueil était d'une légèreté suspecte. Et l'on fut convaincu que le diable, non content de l'âme, avait enlevé le corps du berger magicien.

Nous avons incorporé dans cet article des documents rassemblés par M. Fern. Sluse à Lincé-Sprimont et des notes recueillies par M. Colson, en Hesbays.

François RENKIN.



LA DISCUSSION MIMÉE.

FACÉTIE VERVIÉTOISE.

Il était une fois un vieux professeur à qui les enfants avaient un peu fatigué l'esprit, si bien qu'il était devenu tout à fait maniaque.

Une de ces plus chères marottes¹ était de prôner le langage par gestes et ses confrères ne manquaient aucune occasion de le taquiner à ce sujet. Cependant on avait beau lui préparer toutes les déconvenues possibles, il n'en démordait pas et il persistait à croire que la mimique était le langage primitif, et qu'il y aurait intérêt à y revenir.

Bref, un jour qu'il faisait valoir ses idées favorites, prétendant que ce langage là, bien compris, suffirait à tout, on le poussa si bien qu'il paria cent écus de tenir une conversation de cette manière avec la première personne qui se présenterait à la maison.

Le pari fut accepté, on constitua un jury et l'on avisa le premier survenant qui voulut bien se prêter à l'expérience. C'était un robuste villageois, boucher de son état et qui avait perdu un œil — détails qui ont leur importance, comme on le verra dans la suite.

On introduisit notre homme dans une salle où le professeur l'attendait.

De part et d'autre, on se fit d'abord un grand salut, silencieusement. Puis la conversation commença.

Après avoir dévisagé attentivement son homme, le professeur lève un doigt; le boucher, d'abord un peu décontenancé, répond en montrant l'index et le majeur.

(¹) *Marotte*, « manie » et, en général, « habitude, manière de voir ».

Aussitôt, l'autre lève *trois doigts* et, sur ce mouvement, le boucher se redresse avec vivacité et montre *le poing* au pauvre professeur — qui cependant a l'air tout radieux.

Il tire *une orange* dont il caresse l'écorce en souriant, mais le boucher, qui paraît de plus en plus excité, extrait de sa poche un croûton de *pain* et le met sous le nez du professeur, en se donnant à lui-même un grand coup de *poing* dans le *front*.

A ce geste, le professeur se lève et, ne pouvant plus se tenir de joie, sort précipitamment de la salle et court rejoindre ses confrères.

On le questionne. Il s'explique.

« D'abord, dit-il, j'ai levé *un doigt*, pour dire qu'il n'y a qu'un seul Dieu; de suite, mon interlocuteur en montre *deux*, pour indiquer qu'il y a deux natures en Dieu. J'en montre *trois*, faisant allusion aux trois personnes de la Sainte-Trinité, et le boucher complète mon dire en fermant *le poing*, disant par là que ces trois personnes divines ne font qu'un seul Dieu.

» Cela était déjà très bien. Mais je prends *une orange* dont la forme est celle de notre globe, et je fais entendre que c'est Dieu qui nous a placés sur la terre. Aussitôt le boucher perspicace termine mon idée et me montrant un morceau de *pain*, il ferme énergiquement *le poing*, pour indiquer que nous devons travailler de toutes nos forces, puis il porte la main à son *front*, rappelant ainsi la parole du Seigneur : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

» Je n'en voulus pas savoir plus, dit le vieux professeur en terminant, et je suis accouru vers vous, pour vous faire part de ma joie.

» Après cela, s'il vous faut d'autres détails, questionnez mon interlocuteur. »

Les juges du pari se rendirent à l'invitation. Ils ne furent pas peu surpris d'entendre le brave boucher se plaindre, en termes fort vifs, de ce fameux entretien, prétendant avoir été gravement offensé par la mimique du vieux professeur.

« Je ne sais, dit-il, en présence de quel malotru vous m'avez introduit. Figurez-vous : je ne suis pas sitôt assis, que ce vieil impertinent trouve bon de me regarder à la face en me montrant *un doigt*, faisant allusion par là à l'infirmité dont je suis malheureusement atteint. Étonné déjà de cette sortie, je lui réponds cependant très poliment que si je n'ai qu'un œil, celui-là seul vaut bien les *deux* qu'il a conservés. Il trouve bon d'insister et, me montrant *trois*

doigts, il me fait entendre qu'en somme, nous n'avons tout de même que trois yeux à nous deux.

« Pour le coup, je me contiens difficilement et je ne puis m'empêcher de fermer *le poing*.

» Il aurait dû comprendre qu'il était temps pour lui d'en finir. Non pas : il va chercher dans sa poche *une orange* qu'il caresse de la main, sans doute pour me faire venir l'eau à la bouche, à moi, pauvre ouvrier.

» C'en était trop et je lui fais entendre qu'à la première parole je saurais bien lui faire perdre le goût *du pain*, en lui donnant au *front* le même coup qu'à mes bœufs.

» Cette fois, il comprit sans doute, car il s'éclipsa et fit bien.

» Maintenant, allez vous promener tous tant que vous êtes et dites à votre ami de ne pas se retrouver sous ma patte ! »

Là-dessus, toujours furieux, l'irascible boucher s'en alla en faisant claquer les portes.

Conté en 1883 par M. Corn. Collin 55 ans, originaire de Polleur (Verviers).

Cf. *Dania*, 1893, des facéties analogues à la nôtre, dans les articles intitulés *De disputerende professorer*, p. 49 ss. et 262 ss.

O. COLSON.





HISTOIRES DU BON VIEUX TEMPS.

Suite. Voir ci-dessus, p. 51.

L'anecdote, on le voit, était souvent de la morale en action. Il n'était pas rare cependant qu'elle eût un caractère badin. C'est que — les maîtres de morale le savaient et en profitaient largement — nos ancêtres aimaient le mot pour rire.

Il importait peu que ces farces fussent arrivées à des personnages appartenant à l'église. L'anecdote, semble-t-il, n'avait alors que plus de sel.

Un évêque en voyage est assailli par des brigands dans une auberge. Il revêt le costume d'un marmiton, et se met tranquillement à tourner des chapons qui rôtissaient à la broche. Mais un des brigands qui l'avaient autrefois vu à Paris, faisait mine de le reconnaître. Alors le chef de cuisine s'avise d'appliquer sur la joue du faux marmiton un soufflet tellement fort, qu'il le défigure entièrement. C'est ainsi que l'évêque échappa (n° 8). N'importe, ils n'y allaient pas par quatre chemins, ces bons aïeux !

Les prédicateurs ne manquent pas les occasions d'attaquer et de ridiculiser les faits ou les mœurs qui leur paraissent mal cadrer avec la religion. Tantôt ce sont des moines qui disent matines d'une singulière façon (n° 27); tantôt un juge à qui l'on graisse littéralement la patte (n° 88). Une autre fois un bon mot d'un roi fournit l'occasion de critiquer le trafic des bénéfices, ou bien la malhonnêteté des marchands qui vendent des denrées de mauvaise qualité. Un boucher obtint sa liberté des Sarrasins, en leur représentant le mal qu'il faisait journellement à leurs ennemis les Chrétiens, en leur faisant manger de la " vache enragée ".

L'anecdote, entre les mains du prédicateur, lui fournit encore une arme contre les sorcières, contre les prestidigitateurs dont l'adresse ne repose que sur des compères, contre les modes féminines, ou contre tel autre travers de la société médiévale.

L'usure était fréquemment bafouée. Jacques de Vitry raconte le fait suivant : Un usurier vient à mourir. Le curé refuse de l'ensevelir en terre chrétienne, mais sur les instances des parents et amis, il consent à placer le corps sur un âne et à l'enterrer là où l'animal le porterait. — C'est là évidemment une forme des " jugements de Dieu ". — Mais la bête intelligente n'alla ni à l'église ni au cimetière, mais se dirigea tout droit vers les fourches patibulaires où elle se débarrassa de son fardeau. La volonté de Dieu parut suffisamment exprimée, et on enterra le mécréant en cet endroit.

En punissant l'usure de différentes façons, l'ancienne société s'inspirait de la Bible. Moïse s'efforce déjà de prévenir le prêt illicite. Selon l'ancien droit germanique, l'usurier devait faire trois dimanches de suite le tour de l'église, l'eau bénite à la main, nu-pieds, vêtu de laine, et un chapeau jaune sur la tête. Ce chapeau s'appelait le *chapeau de juif* ¹.

Rien d'étonnant donc, si les prédicateurs citaient des cas typiques de rapacité, qui valent bien l'exigence de Shylock dans le *Marchand de Venise* de SHAKESPEARE. Il parle de tel comte qui fut amené à vendre les rayons du soleil, pour cette raison que les gens qui louaient ses terres pour les cultiver, y faisaient également sécher des toiles ! (n° 79).

Cela ne rappelle-t-il pas l'histoire du louageur qui ayant loué un âne à un marchand, ne voulut pas permettre à celui-ci de se reposer à l'ombre de l'animal, vu qu'il avait loué l'animal et non l'ombre ? Cette facétie a été agréablement contée par Wieland dans ses *Abderiten*, c'est-à-dire les copèreries de la ville d'Abdère en Thrace; mais j'ajouterai que les Grecs la connaissaient déjà ².

A côté de ces anecdotes ayant souvent un caractère historique parce qu'elles se rapportent à des personnages historiques, nous trouvons de véritables *contes populaires*, dans le sens restreint du mot; c'est-à-dire qu'ils ne nomment plus les personnages, ni ne fixent le lieu où l'action est dite avoir eu lieu.

Telle est par exemple l'histoire des quatre plaisants échelonnés le long de la route, pour jouer une farce à un villageois qui mène son veau au marché. L'un après l'autre ils lui parlent de l'animal comme d'un chien. Le campagnard croit être l'objet d'un sortilège, et finit par abandonner son veau (n° 105). Cette histoire bien amusante se retrouve dans le folklore de différents pays européens et déjà dans l'Inde ancienne.

(¹) V. MICHELET. *Origines du Droit français* p. 314.

(²) USSING. *Erziehung und Jugendunterricht bei den Griechen und Römern*, p. 55. Berlin 1835.

Nous retrouvons encore dans ce recueil le récit de Boccace dont La Fontaine a fait les *Oies du Frère Philippe*. Un jeune novice élevé dans l'ignorance du monde, voit pour la première fois des femmes. Sur la demande d'explications qu'il adresse à son Mentor, celui-ci lui répond, que ce sont des Oies.... Le prédicateur, ou M. Lecoy de la Marche, s'arrête là. Apparemment que la suite de l'histoire bien connue ne se prêtait plus à une leçon de morale.

Citons encore la légende de l'homme qui passe un espace de temps considérable à dormir, sans s'en rendre compte. Ce thème a été mis au théâtre sous le titre de *Rip! Rip!* d'après la rédaction charmante qu'en a faite l'auteur américain Washington Irving. Rip van Winkle, un colon hollandais sur l'Hudson, joue aux quilles avec des spectres, les anciens compagnons de l'explorateur Hudson, boit du genièvre avec eux et s'endort. Il dort pendant vingt ans, et revient dans son village où tout est changé. La légende se retrouve sur plus d'un point en Europe. La version de Jacques de Vitry (n° 31) se rapproche beaucoup de celle qui se raconte encore couramment en Flandre. Un moine s'enfonce dans une forêt et écoute le chant d'un oiseau; c'était l'*oiseau du paradis*. Quand il s'éveille de sa rêverie, il apprend, en rentrant au couvent, où il n'est reconnu de personne, qu'il a dormi pendant trois cents ans. Le prédicateur du moyen âge ajoute, pour l'édification de ses auditeurs: "Alors, enfin le bonhomme s'aperçut de la merveille que Dieu lui avait faite et sentit combien le temps devait paraître court aux hôtes du paradis."

Une légende non moins curieuse qu'on trouve également dans ce recueil, c'est celle de la femme qui nourrit son mari emprisonné en lui donnant le sein, chaque fois qu'elle va le visiter. Le prisonnier, qui a été condamné à mourir de faim, continue à vivre, à la grande stupéfaction du seigneur qui finit par apprendre la vérité (n° 122).

Cette légende se trouve localisée à Gand¹; elle y a même donné lieu au nom populaire de la prison communale du *Mammelokker*. A Gand, c'est la fille qui, sans être devenue mère, allaite son père: un miracle que le Ciel opéra pour récompenser son amour filial.

Comment cette légende, un thème favori du moyen âge, qui est déjà rapporté dans l'auteur latin Valère Maxime (V, 4) s'est-elle fixée à Gand? C'est ce qu'il ne nous a point été possible d'élucider.

Il faut se borner. Il y aurait cependant bien d'autres choses intéressantes à signaler dans ce recueil.

D'après ce que l'on voit, tout pouvait servir d'*exemplum* au moyen âge. Tantôt c'est une répartie fine ou plaisante; tantôt un beau trait de sagesse, de fermeté, ou de telle autre qualité portée à un haut

(¹) WOLF, *Niederländische Sagen*, n° 529.

degré. L'anecdote dans ses différentes espèces, était donc fort en honneur déjà dans les siècles antérieurs.

Il n'y a pas de doute que ce ne soit bien des fois par l'intermédiaire des prédicateurs, que le souvenir de tel fait soit parvenu jusqu'à nous, que telle anecdote, en se fixant à un endroit déterminé, y soit devenue légende. La légende de la prison à Gand le prouve. La part des moines et prédicateurs dans la diffusion du trésor narratif traditionnel doit être très grande, et cette influence semble être en rapport inverse avec l'instruction, ou si l'on préfère, avec l'ignorance du peuple. Leurs *exempla* constituèrent plus tard le fond des recueils d'anecdotes, qui existaient déjà en grand nombre au 16^e siècle. Si l'on accepte la théorie de la diffusion par des voies littéraires, c'est à des ouvrages de ce genre surtout qu'il faut accorder une grande importance.

Aug. GITTÉE.

BIBLIOGRAPHIE

HIPP. MARLOT, *Le merveilleux dans l'Auxois*, broch. petit in-8 de 56 p., chez l'auteur, à Cernois près Semur (Côte-d'Or). Prix: 1 fr. 50.

Les recherches de M. M. ont porté spécialement sur le sabbat, les cercles mystiques et les esprits frappeurs. Tout en causant — car ce travail ressemble fort à une chronique ou à une conférence — l'auteur signale quelques légendes du diable, du garou, des sorciers, etc. Notons que dans cette province, le sabbat est présidé par le diable sous la forme d'un bouc aux pieds fourchus et à 36 cornes. En parlant du diable, on dit couramment: le diable avec ses trente-six cornes. Aux environs de Semur, comme en notre pays wallon et ailleurs, "les ménagères n'osaient pas refuser l'aumône aux mendiants dont elles craignaient les maléfices: tarir le lait des vaches, empêcher la crème de se transformer en beurre, faire filer le lait, etc. (p. 10). A propos des sabbats, l'auteur rappelle (p. suiv.) que l'historien bourguignon Courtépée parle de réunions qu'à l'époque de Philippe-le-Bon, les habitants des campagnes faisaient dans l'obscurité au milieu des champs et où ils se livraient souvent aux pratiques les plus infâmes. De tels faits ont dû évidemment frapper l'imagination populaire; ces gens étaient appelés Chevaliers de Ramons ou Ramasses — et là-bas, comme ici, un *ramon* c'est un balai: on dit proverbialement d'un homme connu par ses débauches "qu'il a rôti le balai".

Ces détails prouvent que le fait historique, tout frappant qu'il puisse être, ne persiste chez le peuple que fortement "embelli" dans le sens d'une confirmation de ses croyances antérieures ou de son tour d'esprit.

M. M. s'étend longuement sur les cercles "mystiques" dont il signale plusieurs exemples dans le canton. Ainsi, à quelque distance du village de

Vic-de-Chassenay, on voit, depuis un temps immémorial, se dessiner sur l'herbe plus courte, moins fournie au printemps, comme brûlée dans l'été et l'automne, un cercle d'une régularité telle qu'on le croirait tracé au compas ; son développement est d'une trentaine de mètres ; tout auprès, avec un peu d'attention, on reconnaît deux cercles pareils, l'un très petit, et l'autre beaucoup plus grand, mais moins caractérisés cependant (p. 15). Comme bien l'on pense, ce lieu est illustré par la tradition : c'est là, dit-on, que se tient le sabbat de la contrée, et ce sont les sorcières dont le pied brûle l'herbe partout où il se pose. L'existence des cercles de sorcières a longtemps intrigué les esprits forts du pays, et ils en ont longtemps cherché la cause. M. M. a fini par savoir que cette cause n'est autre que la présence d'un certain champignon dont la partie souterraine, le *thalle* ou *mycelium*, se développant chaque année régulièrement dans tous les sens à la fois, épuise rapidement le sous-sol, et celui-ci finit par ne plus donner qu'une végétation maigre, rare et superficielle.

Je ne sais où j'avais déjà lu cette explication qui est d'ailleurs parfaitement plausible.

Les cercles de sorcières sont relativement fréquents. On connaît, notamment en Ecosse, en Allemagne, en France, de nombreuses légendes auxquelles ils ont donné naissance. Au pays wallon, on croit également que les sorcières brûlent l'herbe et stérilisent les champs où elles posent le pied. Cette superstition a même donné lieu, à Rocour (Liège), à un petit jeu facétieux que voici. Le jour consacré, vers minuit, de jeunes esprits forts s'assemblaient silencieusement le long des champs qui bordent le village et, se soulevant à l'aide d'une perche, de même que l'on fait pour sauter les ruisseaux, se laissaient retomber au beau milieu des "grains", où ils piétinaient un cercle d'une certaine étendue. Cela fait, on sortait du champ par la même voie aérienne, et l'on s'en retournait en poussant les cris lugubres commandés par la circonstance. Le matin, les bonnes gens — qui ne pouvaient s'imaginer autre chose — se racontaient en frissonnant, que les *makralles* étaient venues là danser leurs rondes infernales, et qu'on les avait entendues !!

La brochure de M. M. se termine par le récit de quelques faits relatifs aux esprits frappeurs et aux maisons hantées. Il profite d'une certaine supercherie qu'il lui a été donné de dévoiler, pour faire valoir le caractère illusoire d'autres faits de cette nature, qui n'ont ordinairement avec le folklore, que des rapports très éloignés.

O. C.



MAI.



LES BEOTIENS DE STEMBERT



es Dinantais ne sont pas, au pays de Liège, les seuls Béotiens au détriment desquels la verve caustique de nos ancêtres s'est manifestée d'une manière systématique. Au pays de Verviers, les petits contes facétieux qu'ailleurs on nomme « copèreries » sont localisés en grand nombre chez les *Stinburkèng*, habitants de Stembert.

Déjà le grave Detrooz¹ signale en ces termes la situation des Stembertois dans la tradition populaire des environs de Verviers :

« Les habitants de cette commune, dit-il, étaient réputés *anciennement* pour les meilleurs gens possible, mais... de la plus grande « simplicité ; ce qui les faisait couvrir de ridicule. »

Cette assertion, cruelle en sa concision, n'est pas seulement exagérée, comme on a bien voulu le dire. Detrooz nous semble avoir reporté trop loin l'origine de ces traits caustiques.

Entendons-nous. Les béotiens sont de tous les temps et de toutes les provinces. On les retrouve de ci de là presque identiques quant au fond, ne différant que par la précision ou l'excellence des détails, et surtout par le nom même des Béotiens.

Ce qu'il faut contester dans cette phrase si connue et célèbre... à Verviers, c'est le mot que j'ai souligné. Ce mot pourrait faire croire que la réputation de naïveté octroyée satiriquement aux Stembertois — et, par conséquent, la localisation d'historiettes à l'appui — remonte aux temps les plus reculés.

⁽¹⁾ *Histoire du Marquisat de Franchimont, et particulièrement de la ville de Vervier (sic) et de ses fabriques* Liège, 1809, 2 vol. 8°, tome I, p. 426.

Le folkloriste ne doit pas s'y tromper.

Il est vrai que Stembert, élevé au rang de paroisse en 1591, se trouva reléguée dans le ban de Verviers lors de l'érection de la communauté en ville, en 1651; que peu après, en 1655, elle demanda et obtint le droit d'être administrée par des magistrats élus chez elle et par elle. Mais cette conquête de l'autonomie de Stembert n'eut rien de bruyant et elle laissa froids les gens de Verviers; elle ne leur porta nullement ombrage et les citadins, qui du reste s'étaient toujours fort peu occupés de leur « faubourg », firent preuve en cette affaire de la plus complète indifférence.

Aussi bien, il est vrai que dès le X^e siècle, date de l'apparition de l'industrie drapière dans le pays, Stembert y participa à côté de la grande ville, spécialement pour le travail à demi-çon, c'est-à-dire la tonte, le triage et le tissage des laines. Mais cette communauté très partielle d'industrie entre Verviétois et *Stinburkèng* n'était pas de nature à faire naître la moindre rivalité. La logique et l'histoire en témoignent.

Jusqu'au début du dernier siècle, la grande ville et le petit village vécurent donc dans la plus parfaite union. Et rien ne put inviter la première à regarder d'un air sarcastique sa minuscule voisine.

Seulement, il n'en fut pas de même par la suite. Des faits graves éveillèrent une animosité très compréhensible. Il s'éleva de longues querelles entre les citadins et les paysans, touchant des intérêts très chers à ces derniers. Les Stembertois soutinrent énergiquement les droits de leurs tisserands à façon contre les fabricants de la ville; cela devint une véritable émeute et les choses allèrent si loin qu'une troupe liégeoise fut envoyée pour rétablir l'ordre — au détriment de nos braves Stembertois, qui eurent tort, officiellement, sur toute la ligne et, pour tout dire, furent complètement sacrifiés.¹

Ces malheureuses querelles et leur issue plus malheureuse encore sont, à notre avis, la seule cause — *ex victis* — de l'humeur satirique déchainée par Verviers sur Stembert. C'est à cette époque que doivent être reportées les premières localisations des jocrisseries que je vais relater.

Cela posé, on pourra s'étonner que Detrooz ait pu trouver amusant, en Verviétois pur-sang qu'il était, de signaler la prétendue « sim-

(¹) Pour les détails, voir mes *Recherches historiques sur Stembert et Heusy, Verviers, 1890*, pp. 95 à 100. — [Un compte-rendu a été publié dans notre premier vol. p. 175 — O. C.]

plicité » des gens de Stembert, mais on concevra aisément qu'il ne se soit pas donné la peine d'aller au fond des choses.

Les origines du folklore ont toujours préoccupé fort peu les historiens, même ceux chez qui l'on a pu constater une certaine humeur fantaisiste. A l'époque où celui-ci écrivait son *Histoire*, la querelle dont j'ai parlé était assez récente; cependant, il est bien convenu que l'origine des traditions « se perd dans la nuit des temps ». Notre brave historiographe ne pouvait deviner d'ailleurs que les folkloristes d'à présent auraient de bonnes raisons pour croire que les petites drôleries qu'on débite sur Stembert n'ont de Stembertois que le nom.

On sait que la première de celles qu'on va lire se raconte également sur les *Copères*¹, ainsi qu'une foule d'autres. La dernière, qui est sans contredit l'une des plus curieuses², est tout aussi connue en France: l'on attribue notamment l'aventure aux bonnes gens de Buncey (Côte-d'or)³. Il serait trop aisé de multiplier ces rapprochements, et j'espère que mes sages lecteurs me feront grâce du reste.

Voici donc quelques récits recueillis sur les lieux. Je n'ignore pas qu'il en est d'autres, mais il faut se borner... et puis, peut-être seraient-ils un peu plus difficiles à relater ici.

1. LA CROIX TROP HAUTE.

Une procession de Stembertois se rendaient en pèlerinage à l'église des Récollets, à Verviers.

Le sacristain qui ouvrait la marche, portait verticalement la plus belle et la plus haute des croix de la paroisse.

Il arrive à la porte de Heusy. La partie supérieure de l'emblème religieux butte contre le linteau de la porte. L'homme recule interloqué. Il essaie d'avancer à plusieurs reprises, mais la croix est trop haute.

Grand émoi parmi les pèlerins. Ils se consultent.

De commun accord, ils retournent sur leurs pas, convaincus qu'il est impossible d'entrer dans Verviers et qu'il faudra choisir une croix plus courte pour le prochain voyage.

(¹) *Wallonia*, I, 185.

(²) On en connaît une version littéraire, notablement « arrangée », due à M. V. Poulet (de Verviers) et intitulée *Li foyan étarré*. Voir *Bull. de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, III (1890) p. 361 ss. Dans le courant de son *rimai* « poème », l'auteur rappelle le sujet des contes 3 et 6 (début) ci-après.

(³) Cf. *Rev. des trad. popul.* V, 305.

2. LE CHAT DANS L'ARMOIRE.

Désolée des ravages que les souris faisaient parmi ses provisions, une bonne femme de Stembert voulut y mettre un terme.

Elle s'en fut chez sa voisine et la pria de lui prêter son chat.

La voisine acquiesça et notre bonne femme enferma l'animal dans l'armoire.

Seulement, pour qu'il pût voir l'arrivée des cohortes ennemies, elle disposa, près de lui, une *lamponette* allumée et pleine d'huile...

3. LA LUNE A STEMBERT.

Par un beau soir d'été, quelques *Stinburkèng* prenaient le frais au bord de l'étang principal du village. Leur attention fut attirée par la lune qui se mirait dans les eaux du vivier.

— Tiens, dit l'un d'eux, la lune est tombée dans l'étang. Elle se noiera bien sûr. Il faut la repêcher.

La bande se met en quête des engins nécessaires. Le temps pressait, on prit les premiers venus — c'est-à-dire de fort solides paniers.

On se met en besogne. On s'évertue.

Un Verviétois vient à passer.

— *Cumèng*, dit-il, *vos n' savez né qu' po pèhi l' leune i faut one banse sins cou?*

— *Est-ce veûr?*

— *Dju v's èl dit.*

On défonce les *mannes* et l'on recommence à pêcher de plus belle.

Tout à coup un épais nuage cache la lune.

Or, au même moment, un fermier de l'endroit baignait son cheval. Les pêcheurs lui dirent que l'animal avait bu la lune, puisqu'on ne la voyait plus, et qu'il faudrait bien le tuer.

Le fermier se laissa convaincre et déjà l'on décidait le genre de mort du pauvre cheval, quand l'astre apparut de nouveau dans les eaux.

Alors, avec un ensemble concluant, les amis se dirent que la lune s'était cachée au fond de l'eau, parce qu'elle avait eu peur du cheval!

4. DE DROLES DE SEMAILLES.

Deux Verviétois qui se promenaient dans Stembert virent un habitant en train de faire dans son jardin un "parc" d'aiguilles.

Il accomplissait cette besogne avec un soin particulier.

Les deux amis se gaussèrent du paysan, qui, sans émotion :

— Vous riez? leur dit-il, venez voir l'an prochain, j'aurai là de solides barres de fer, et vous serez bien attrapés!

5. LES OISEAUX ENVOLÉS.

Un fermier cueillait des cerises sous l'œil curieux de son fils, jeune gamin de bel âge. L'enfant s'amusa à voir les nuées de moineaux qui s'en allaient, venaient et repartaient encore.

— Papa, s'écria-t-il à un moment donné, comment donc faut-il faire pour attraper tous ces oiseaux?

Et le père répondit :

*Sère lu hauhai,
Grand sot,
Tè l's aurè tos!*

Ferme la barrière,
Grand fou,
Tu les auras tous!

6. L'ÉGLISE DE STEMBERT.

Le temple de la paroisse subit en 1773 des travaux importants de restauration. Seulement, le chœur n'est pas dans le plan général de l'église; il en résulte que l'un des coins est un peu avancé hors de l'alignement.

Les Verviétois expliquent ainsi le fait de cette bévue :

Ils prétendent que les maçons ont trouvé sur le sol... l'un de ces dépôts malodorants que le peuple appelle « des nids de plaque-à-terre ». Et comme ils n'avaient pas l'autorisation de déplacer ce « nid », on fut bien obligé de bâtir à côté.

C'est pour cela que le chœur est en *bischovernette* !...

A propos de la construction de l'église, on raconte une autre anecdote plus corsée... et plus polie aussi.

Il paraît que les Stembertois s'étaient bien gardés d'aller à Verviers choisir un architecte, l'entrepreneur et les ouvriers nécessaires. Ils n'avaient voulu se servir que de gens de l'endroit. Nos braves *Stinburkèng* s'étaient mis à la besogne et il en résulta un fort bel édifice : murs excellents, porte en chêne, toit en ardoise, clocher superbe, etc.; bref, c'était une « vraie » église.

Seulement, quand on voulut la consacrer, on s'aperçut qu'on n'y voyait goutte.

Consternation générale.

Passe un Verviétois qui trouve de suite, naturellement :

— *In'a né dè djoû? Bè, c'è qu'on 'nn'a né mèttou. I faut 'nnè puèrter d'vèng.*

L'idée est trouvée excellente. On réquisitionne les sceaux, les marmites, les *mannes* et les paniers, en un mot, tous les récipients capables de contenir « du jour ». Et l'on se met en besogne.

Soins inutiles : le « jour » s'enfuyait par les trous.

Après bien des recherches, on parvint à découvrir une sorte de malle que l'on amena triomphalement sur la place. Après l'avoir ouverte toute grande, on attendit que le soleil voulut bien y envoyer toute la lumière possible, puis, d'un coup sec, on *r'klappa l' covièque* et l'on tourna la clef.

Encore une fois, bernique. La malle était fendue.

Désespérés, les Stembertois se fâchent, prennent à partie les chefs du village, et bourgmestre, échevins, conseillers, se voient enfermés dans la maison commune par les braves citoyens ameutés. On leur dit qu'ils recouvreront la liberté quand ils auront trouvé le moyen d'éclairer le lieu saint.

Après de longues conférences, les édiles commençaient à se désespérer quand l'un d'eux — « qui avait fait ses classes à Verviers » — trouva subitement le moyen.

— *I faut drovi les finesses !*

Ouvrir les fenêtres ! C'était ma foi bien simple.

La foule tumultueuse se précipita vers l'église et alors...

Alors on aperçut que... l'on avait oublié les fenêtres !

7. LES TORTIONNAIRES.

Un notable du village possédait un immense jardin où depuis bien des jours, un être mystérieux et insaisissable commettait des déprédations extraordinaires. Les plates-bandes étaient bouleversées, les semis défoncés, les épinards retournés... bref, c'était une véritable calamité pour les légumes du brave manant.

Vous pensez s'il était furieux ! Il fit le guet, avec un zèle si attentif, qu'il parvint à saisir le monstre.

Une taupe ! vivante !!

Ce fut un événement dans la commune; chacun voulut voir, de ses yeux voir l'animal étrange et monstrueux — avec les *p'tits hopai d' terre qui boutit*.

On se réjouit fort de la capture et l'on trouva que la mort seule était capable d'expier ses forfaits. On chercha longuement et l'on discuta, sans se mettre d'accord sur le genre de torture. Il fallait quelque chose d'inédit. Le Conseil communal porta l'affaire à l'ordre du jour et s'assembla d'urgence. On vit des honorables proposer des châtiments féroces, des supplices raffinés et cruels, sans rallier la majorité de la haute assemblée.

Le mafeur eut l'honneur de trouver une idée superbe.

Il proposa — puisqu'il fallait se bien venger — d'enterrer la taupe vivante.

Un hourra d'enthousiasme accueillit cette motion, et c'est en grande pompe, solennellement et officiellement, que la taupe y passa.

Arthur FASSIN.



PRONOSTICS SUR LE TEMPS,

en vogue aux environs de Nivelles.

SIGNES DE PLUIE.

1. Quand, par un temps calme, on entend le bruit que font les *caïotteux* « carriers » d'Arquennes ou de Feluy, villages voisins de Nivelles.

2. Si l'on entend la cloche d'un de ces deux villages ou l'*hûleau* d'une de leurs carrières.

3. Pendant l'été, lorsque les égouts exhalent une odeur plus forte que d'habitude.

4. Un arc-en-ciel ou un double arc-en-ciel annonce toujours une période de pluie.

5. Il en est de même des halos qui se forment autour du soleil ou de la lune.

6. Quand la lune est voilée, ou qu'il pleut lorsque le soleil luit, c'est le présage d'une longue période de pluie. On dit aussi :

Quand i pieut et qu'i r'lû

Les sourcières dansont à Felû (Feluy).

Quand, après une pluie, le soleil ne reprend pas son éclat, quand il reste très pâle, on dit qu'*el solèie a in r'gard dè serdjent*; c'est là le présage d'une pluie persistante. On dit encore, par analogie avec le distique précédent :

Quand l' soleil est blatche (pâle)

Les sourcières dansont à Manatche (Manage).

(¹) Le *hûleau* est un engin adapté à la chaudière d'une machine, et qui, actionné par un jet de vapeur, donne une sorte de hurlement qui sert de signal.

Le *hûleau* des carrières d'Arquennes et de Feluy annonce l'heure du commencement et de la cessation du travail.

7. Il en est de même lorsque la pluie *fumèye* et qu'en tombant elle forme des bulles sur l'eau.

*Quand i pieu à gros boullons
I picura chiz s'mennes t'au long.*

8. C'est aussi un signe de pluie, quand le sel, ou le pavement d'un vestibule devient humide.

9. Lorsque les cors aux pieds (*agasse*) deviennent plus douloureux.

10. Lorsque la suie se détache des cheminées.

11. Lorsque le poêle fume, *qué l' vint r'cache* « que le vent rechasse, fait revenir la fumée. »

12. Ou que les poules se roulent dans la poussière.

13. Lorsque le coq chante la nuit, c'est-à-dire entre dix heures du soir et deux heures du matin.

14. Si les bœufs en pâture se rassemblent dans un même endroit quelconque.

15. Lorsque les hirondelles rasant la surface de la terre.

16. Quand le limaçon emporte de la terre sur sa queue.

17. Quand le chat se lave plusieurs fois par jour, en passant souvent la patte au-dessus de l'oreille.

18. Quand les moineaux se rapprochent des maisons.

19. Quand les pigeons ou les poules restent exposés à la pluie, celle-ci persistera.

20. C'est signe de pluie également quand les poules *sè spèpiont* « se grattent » en-dessous des ailes.

SIGNES DE VENT.

1. Quand le chien gratte les parois de son chenil, les bonnes gens disent que l'on aura du vent.

2. L'apparition de nuages rougeâtres à l'ouest, est interprétée dans le même sens.

3. Le ciel moutonné amène du vent et de la pluie. On connaît le joli dicton :

*Ciel bédoté et feumme fardée
Enn' sont ni d'enn' longue durée.*

SIGNES D'ORAGE.

1. L'apparition des moucheron, appelés « mouchettes d'orage », qui s'attachent à la peau de l'homme.

2. Lorsque les mouches sont importunes.

SIGNES DE BEAU TEMPS.

1. Lorsque la fumée sortant des cheminées se dirige vers le ciel en ligne verticale.

2. L'absence de vent et de nuages, ou le vent du nord, annonce un temps beau et durable.

3. Lorsque la flamme du foyer est tranquille.

4. Lorsque les chauves-souris sortent le soir en grand nombre.

5. Les rassemblements, le soir, des mouches appelées vulgairement *cousins* (éphémères), annoncent une période de beau temps.

6. Quand le limaçon porte de l'herbe sur sa queue.

7. Quand les corbeaux croassent le matin.

8. Quand les grenouilles coassent le soir.

9. Lorsque la rosée est forte.

10. Les éclairs, le soir, lorsqu'il n'y a pas de nuage.

11. *A l' grande procession* (le jour du S'-Sacrement) *quand les djonkûre* (joncs semés sur le parcours du cortège) *flanichont* (se fêtrissent), *i fra botà fêner* (on aura du beau temps pour la fenaison). C'est donc le signe d'une longue période de beaux jours.

TEMPS SEC.

1. Quand le vent est au nord-est (en bise) la veille de la fête de Pâques, il ne changera pas avant la Pentecôte.

2. Lorsqu'on entend la cloche de l'église de Baulers, village voisin de Nivelles, le temps sec persistera.

SIGNES DE GELÉE.

-1. Quand il neige sur la boue, il gèlera bientôt.

*Dè l' neidje deus dé l' broue
Dè l' djèlèe avant twé djou.*

2. De nombreux brouillards en mars annoncent les gelées de mai, à la date correspondante.

*Brouillards dé mars,
Djèlées dé mai.*

3. Quand le chat se chauffe le dos, une gelée se prépare.



L'AMOUR AU VILLAGE,

CRAMIGNON LIÉGEOIS.

Chant

L'autre jour en me promenant, L'autre jour

Piano

en me promenant, Je rencontrais le

dieu d'amour Dedans ce vert bocage. Il n'y

a rien de si doux Que l'amour au vil- la ge.

2.

Je rencontrais le dieu d'amour
Il me tint un si beau discours
Dedans ce vert bocage
Il n'y a rien de si beau
Que l'amour au village.

8.

Il me tint un si beau discours :
Fillettes, n'allez pas à la cour !
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

4.

Fillettes, n'allez pas à la cour
Les gentilshom' vous f'ront l'amour
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

5.

Les gentilshom' vous f'ront l'amour
Vous y perdrez tous vos atours
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

6.

Vous y perdrez tous vos atours,
L'amour de cour ne dure qu'un jour
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

7.

L'amour de cour ne dure qu'un jour
Mais le mien durera toujours
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

8.

Mais le mien durera toujours
Jusqu'à la fin de tous les jours.
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

9.

Jusqu'à la fin de tous les jours
Fillettes, n'allez pas à la cour !
Dedans ce vert bocage
Il n'y a rien de si doux
Que l'amour au village.

Air et paroles recueillis à Voltem. Le *Recueil d'airs de cramignons*, Liège, in-8°, 1889, donne p. 32 un texte moins complet sur un air à peu près identique. Cf. aussi p. 435. — L'accompagnement est extrait d'un petit manuscrit anonyme, communiqué par M. Clément Dzon.

